



B3 vierge, interrogations sur B2

Par **Jerecr**, le 10/09/2016 à 10:45

Bonjour,

Je viens vers vous car je m'apprête à intégrer la SNCF, ils vont regarder le B2 pour voir s'il est vierge sachant que je viens de recevoir un extrait de B3 vierge. Est-ce que mon B2 l'est aussi ? sachant que j'ai fait 35 h de TIG il y a un an, mais je n'ai pas eu de relevé d'empreintes ou d'ADN, et je suis passé par le Tribunal de police, pour une bagarre, entraînant un jour d'ITT.

Merci.

Par **Tisuisse**, le 10/09/2016 à 11:06

Bonjour,

Posez la question au greffe de votre tribunal car le greffe a accès au 3 volets du casier judiciaire. Je ne suis pas certain que la SNCF ait accès aux casier judiciaire, volets 1 à 3, et qu'elle doit vous demander, ce qu'elle a fait, le volet 3.

Par **Jerecr**, le 10/09/2016 à 11:10

Non la sncf ne nous demande pas d'extrait, ils sont autorisés à consulter le bulletin n°2, je vais suivre votre conseil et je vais aller voir au tribunal, merci